

## FORMATION

La formation se déroule sur 2 ans 1/2.

Elle est organisée uniquement si le nombre de participants s'élève au minimum à 10.

## SEANCE D'INFORMATION

Le jeudi 21 janvier 2021 à 18h30 à l'EPTM, Salle 104

## DATE ET HORAIRE

Les dates sont à définir.

La formation se déroule à Sion à raison des vendredis après-midi de 13h30 à 16h50 ainsi que des samedis matin de 08h15 à 11h40.

## LIEU DE COURS

### EPTM

Chemin St-Hubert 2  
1950 Sion  
027 606 42 62

Inscription sur le site : [www.formationcontinuevalais.ch](http://www.formationcontinuevalais.ch)

## TITRE OBTENU

La réussite de l'examen professionnel permet de porter le titre protégé de

« Coordinateur d'atelier automobile avec brevet fédéral »



Département de l'économie  
et de la formation  
Service de la formation  
professionnelle  
Formation continue  
CP 478, 1951 Sion

FORMATION  
CONTINUE VALAIS

## Coordinateur d'atelier automobile avec brevet fédéral

Ce cours est organisé en collaboration avec :

L'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) - section Valais



Union professionnelle suisse de l'automobile  
Unione professionale svizzera dell'automobile  
Auto Gewerbe Verband Schweiz



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS



Union professionnelle suisse de l'automobile  
Unione professionale svizzera dell'automobile  
Auto Gewerbe Verband Schweiz

## CONCEPT

Le coordinateur d'atelier automobile est l'interlocuteur et responsable de l'atelier ou du garage pour les véhicules légers ou utilitaires.

Il assume une fonction clé entre la direction, la clientèle, les fournisseurs, les experts en assurance, les collaborateurs et les personnes en formation.

## OBJECTIFS / BUT DE L'EXAMEN

L'examen des domaines de compétence doit apporter la preuve que les candidats disposent des ressources et compétences requises dans le domaine correspondant afin d'obtenir le brevet fédéral. Le contenu des examens des domaines de compétence se base sur l'activité professionnelle et sur les contenus de la formation (objectifs évaluateurs et consignes) du programme d'enseignement.

## CONDITIONS D'ADMISSION A L'EXAMEN

(Seules les informations déposées sur [www.agvs-upsa.ch](http://www.agvs-upsa.ch) font foi)

Sont admis à l'examen les candidats qui possèdent :

- a) Le certificat fédéral de capacité de mécatronicien-ne d'automobiles, mécanicien-ne automobile, électricien-ne/électronicien-ne en véhicules, mécanicien-ne en machines de chantier ou mécanicien-ne en machines agricoles, mécanicien-ne en motocycles ou équivalent et au moins 2 ans d'expérience après la formation initiale;
  - b) Le certificat fédéral de capacité de mécanicien-ne en maintenance d'automobiles, réparateur/trice d'automobiles ou équivalent et au moins 5 ans d'expérience après la formation initiale;
  - c) Le brevet fédéral de coordinateur/trice d'atelier automobile et au moins 2 ans d'expérience après la formation initiale;
- et
- d) Les diplômes relatifs aux domaines de compétences correspondants ou certificats d'équivalence;
  - e) Le certificat de formateur en entreprise
  - f) L'autorisation d'utilisation de réfrigérants

Les diagnosticiens d'automobile avec brevet fédéral sont dispensés de prouver la réussite des domaines de compétences Z1-Z4.

## EXAMEN

L'examen professionnel est organisé par l'Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA. Le secrétariat de l'examen professionnel est assuré par :

**L'Union professionnelle suisse de l'automobile**

**Wölflisstrasse 5, case postale 64 - 3000 Berne 22**

Tél. 031 307 15 15      fax 031 307 15 16

[www.agvs-upsa.ch](http://www.agvs-upsa.ch)

## BRANCHES DE L'EXAMEN selon règlement UPSA

- Z1. Electricité-électronique du véhicule
- Z2. Système de confort et de sécurité
- Z3. Système d'assistance à la conduite et d'info divertissement
- Z4. Relations clients
- W1. Processus d'atelier
- W2. Gestion du personnel
- W3. Responsabilités légales
- W4. Contacts clients et administration

## CONTENUS DIDACTIQUES DE LA FORMATION

- Planification de projets et de processus
- Processus de garantie
- Assurance qualité
- Sécurité au travail
- Conscience écologique
- Recherche d'informations
- Organisation structurelle
- Aménagement du poste de travail
- Entretien de l'infrastructure
- Calcul des coûts de gestion
- Gestion des stocks
- Recrutement du personnel

**COUTS : environ Frs 16'700.-**

**CE MONTANT NE TIENT PAS COMPTE DES TAXES D'INSCRIPTIONS AUX EXAMENS**